

---

Adresse du conseil général et de la société populaire de Saint-Géry (Lot) qui annonce avoir déposé 100 livres destinées aux sans-culottes et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général et de la société populaire de Saint-Géry (Lot) qui annonce avoir déposé 100 livres destinées aux sans-culottes et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 562-563;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27401\\_t1\\_0562\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27401_t1_0562_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

de culottes, 1 pantalon, 1 chapeau, 5 paires de souliers, 2 habits, 3 cols, 1 capuche, 2 balles et 2 sacs de charpie.

Affranchis des préjugés dont les apôtres du mensonge avaient infecté notre enfance, nous avons élevé un temple de la Raison sur les débris du fanatisme et dans le lieu même où il exerçait son pouvoir avec plus d'avantages. La municipalité s'est emparée de l'argenterie qui y était, elle a été jointe à l'envoi que nous avons fait au district. Le nombreux concours des citoyens qui viennent à chaque décade dans le temple de la Raison profiter des instructions civiques que des commissaires de la Société s'empressent de leur offrir, est une preuve bien évidente des progrès que l'esprit public a fait dans nos campagnes; le bandeau se déchire, l'erreur disparaît, le culte de la Raison et de la morale triomphe, tous les cœurs réunis s'empressent de s'écrier avec nous, dans un élan patriotique : vive la Montagne, vive à jamais la Convention nationale, vive la République une et indivisible et impérissable.»

CAZENEUVE, SAINTMARTIN.

## 18

La Société populaire de Caylus, département du Lot, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux. « Législateurs, dit » elle, le destin de la France est entre vos » mains, et vous pouvez, à la tête d'un peuple » tout-puissant, briser les chaînes du genre » humain. Continuez donc votre illustre carrière; faites que la liberté ne soit plus un » vain nom, et que la raison et la réalité prennent la place de l'erreur, du mensonge et du » fanatisme ». Elle annonce qu'elle a offert à la patrie 20 quintaux et demi de cuivre rouge, 77 quintaux de matière de cloches, une pièce de campagne 2 quintaux et demi de plomb 5 quintaux de fer; un cavalier jacobin, armé, monté et équipé; 230 chemises, 364 draps, 8 quintaux de charpie, 100 paires de souliers, 31 marcs d'argenterie, 100 fusils de munition, et environ 300 hommes tant à pied qu'à cheval.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Caylus, 29 germ. II] (2).

« Législateurs,

La Société populaire et républicaine de Caylus, département du Lot, uniquement occupée à mettre en pratique les grands principes de la constitution que vous avez donnée aux français, et à suivre le cours terrible de la révolution qui en est la suite, a laissé de côté les félicitations et les adresses, dont tant d'autres ont fait hommage à vos dignes travaux.

Mais aujourd'hui que les rebelles de toutes les Vendées ont mordu la poussière, que l'hydre renaissante de la royauté, sous le masque républicain vient d'être foudroyée de nouveau, que nos millions de soldats vont exterminer les tyrans et leurs trônes, un plus long silence serait un crime pour nous.

(1) P.V., XXXVIII, 72. B<sup>4</sup>, 8 prair. (suppl<sup>t</sup>) et 11 prair (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 304, pl. 1133, p. 5.

Législateurs, le destin de la France est entre vos mains; et vous pouvez à la tête d'un peuple tout puissant briser les chaînes du genre humain. Continuez donc votre illustre carrière; faites que la liberté ne soit plus un vain nom sur la terre.

Il ne vous reste qu'un monstre à terrasser; le fanatisme c'est le cancer des nations habituées dès l'origine du monde à se former des terreurs paniques sur les phénomènes de la nature, les peuples se sont faits des illusions éternelles dans l'infinité des cultes, qu'ils rendent à la divinité; et partout ils ont incarné l'erreur et le mensonge avec la raison et la réalité. Séparer aujourd'hui le monstre de la nature, et l'anéantir pour jamais c'est la dernière main que l'Être Suprême exige à votre ouvrage et que les tyrans redoutent le plus.

20 quintaux et demi cuivre rouge, 77 quintaux matière de cloche, une pièce de campagne, 2 quintaux et demi plomb, 5 quintaux fer, un cavalier jacobite, armé, monté et équipé; 235 (1) chemises, 364 draps, 8 quintaux charpie, 100 paires souliers, 31 marcs argenterie, 100 fusils de munition, et environ 300 hommes aux armées tant à pied qu'à cheval; et nous avons fourni tout cela, sans encore en avoir fait aucune ostentation parce qu'un penchant naturel nous y portait, parce que nous avons toujours voulu, et que nous voulons toujours la République, l'égalité, la liberté ou la mort.»

ROQUES, CÉLARIÉ, FRANCIEL.

N<sup>o</sup> : Plusieurs membres ont fourni gratis l'armement et l'équipement à des défenseurs de la patrie; d'autres ont fait partir leurs enfants pour les frontières quoiqu'ils n'eussent pas l'âge; enfin il en est qui [ont décidé] d'offrir leurs biens pour subvenir aux besoins de la République et qui ont signé ces offres.

## 19

Le conseil général et la Société populaire de Saint-Géry, département du Lot, félicitent la Convention nationale sur la découverte des trames ourdies contre la souveraineté du peuple; l'invitent à rester à son poste. La Société populaire vient de déposer sur l'autel de la patrie 100 liv. destinées aux deux sans-culottes du canton, qui, sur mer et sur terre, auront, les premiers, signalé leur courage.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Saint-Géry, 30 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Nous nous empressons de te faire passer une adresse que notre commune et notre Société montagnarde te prie de mettre sous les yeux de la Convention nationale.

Tu nous blâmeras peut-être, citoyen président d'avoir eu le courage de lui dire ce qu'at-

(1) Le p.v. en mentionne 230.

(2) P.V., XXXVIII, 72. B<sup>4</sup>, 8 prair. (suppl<sup>t</sup>) et 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 304, pl. 1133, p. 1, 2.

tendait encore d'elle la patrie, et ce qu'elle lui commandait, jusqu'à la paix.

Mais il est des vérités qui ne doivent pas moins éclater que la foudre, quand il s'agit du salut et de la gloire de la République. Quiconque est prêt à verser son sang pour ceux qui en tiennent les rennes, est sans doute en droit d'attendre le même sacrifice de leur part pour la défense et le triomphe de la cause commune. S et F, »

ESPERET, DILHAC.

[*Saint-Géry, 30 germ. II.*]

« Citoyens représentants,

L'esprit public des habitants de notre territoire est depuis longtemps à la hauteur de la Montagne qui commande à tous les despotes, qui fait trembler les tyrans et dont les volcans vont réduire en cendres les vils satellites et ces hordes de brigands et d'esclaves qu'ils ont eu la témérité d'armer contre des hommes libres.

Oui, leur dernière heure a sonné depuis la levée en masse de tous les sans-culottes, disons même que la découverte que vous venez de faire, citoyens représentants, des dernières trames qu'avaient ourdi contre vos têtes et tous les patriotes, les Pitt et les Cobourg, doit nécessairement avancer leur agonie.

Que le glaive de la loi qui s'est déjà apesanti sur les auteurs de cette horrible conjuration, achève de purger le sol de la liberté de leurs complices. Qu'il soit même déclaré en permanence pour être la terreur des traîtres, et des scélérats qui pourraient être tentés de trafiquer encore de l'honneur et de la liberté des français.

Tandis que la République s'élèvera par vos travaux et votre vigilance au fait de sa grandeur, croyez que vos enfants et les nôtres se feront une gloire de la faire craindre, et respecter au dehors. Eh, où en serions nous tous, citoyens représentants, sans cette fermeté et cette énergie que vous venez de déployer, et qui ont une nouvelle fois sauvé la patrie ?

Recevez-en nos remerciements et restez à votre poste. Restez-y puisque de toutes parts la République vous y invite; nous avons même le courage de vous dire qu'elle vous le commande, et que vous ne pouvez sans trahir sa confiance, abandonner le gouvernail de son vaisseau, que quand sa souveraineté et son indépendance seront franchement et loyalement reconnues de tous nos ennemis.

Vous savez que depuis que vous avez mis à l'ordre du jour la vertu et la justice, la République a redoublé de courage et de force; son empire est à jamais innébranlable tant que ses bases reposeront sur les mœurs.

N'avez vous pas vu, citoyens représentants, le vice et le crime pâlir d'effroi à la publication du décret qui les a forcés de s'exiler de parmi nous, et de chercher un asile dans les repaires de nos ennemis; dans ces cours avilies et corrompues où les droits de l'homme ne peuvent que rester méconnus jusqu'à ce que le flambeau de la raison, et de la philosophie qui a régénéré la France, éclairera les peuples qu'elles ont asservis.

Nous ne vous dirons pas, citoyens représentants, ce que notre commune et notre Société montagnarde ont fait dans la carrière de la révolution; nous ne vous parlerons pas non plus des sacrifices par nous faits en tout genre aux besoins de la patrie; il nous suffit d'avoir laissé au district le soin de vous instruire de nos offrandes en linge, en cuivre, et en argenterie.

Mais comme notre Société vient d'en faire une nouvelle qui ne peut qu'honorer la bravoure et l'humanité française, nous croyons devoir la mettre sous vos yeux sans recourir à aucun intermédiaire. Elle consiste dans la somme de 100 liv. qu'elle vient de déposer sur l'autel de la patrie, et dont le percepteur des impositions de notre commune va rester nanti, pour être distribuée par égale portion à deux sans-culottes de ce chef-lieu qui sur terre, ou sur mer, seront les deux premiers à signaler leur courage, et leur civisme à compter du 20 Floréal prochain, ou dont les honorables blessures les mettront les premiers hors d'état de continuer leur service militaire à dater de la même époque.

Cet acte de bienfaisance non moins précieux sans doute aux yeux des pères du peuple, que le denier de la veuve, ne pouvant qu'enflammer le patriotisme de nos frères d'armes, il les ralliera tous, au besoin autour du drapeau ou du pavillon tricolore. S'il faut même périr avec eux et avec vous, pour la défense et le triomphe de notre commune cause, nous l'avons juré, nous périrons et notre dernier cri comme le leur et le vôtre sera celui de: vive le Mont Sinai de la France, vive la République une et indivisible. »

DILHAC, ESPÉRET, CONTE, DOLZE, ARMAND, LATOUR, ARMAND fils, VINSIEN, BALITRAND, MILHAU, FAÛ, COUNÈDE, BOUIL, BESSE, LONJOU, ROMIGUIÈRE fils. Tous les autres membres présents tant du conseil général, que de la Société montagnarde, ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés. LONGER.

20

**Radière, officier municipal de la commune de Montagne-sur-Aisne, département de la Marne, fait offre à la patrie de 3 ormes propres à faire des affûts.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (1).**

[*Montagne-sur-Aisne, s.d.*] (2).

« J'ai dans deux de mes jardins, citoyen, 3 ormes propres à faire des affûts de pièces d'artillerie (s'ils se trouvent sains). Comme mes intentions ont toujours pour base d'être utile à la patrie, je te prie d'en recevoir l'offre généreuse et de la transmettre à la commission qui est chargée de cette partie, conformément au décret du 12 germinal, te m'obligera.

Nos chaudières à salpêtre vont grandement et nous sommes dans notre commune impatients

(1) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>). Sainte-Menehould, Marne.

(2) C 304, pl. 1133, p. 4.